



Montreuil, le 19 Février 2021

LETTRE OUVERTE

au Président Directeur Général
du Groupe La Poste

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, la Fédération CGT des Activités Postales et de Télécommunications interpelle La Poste sur les conséquences induites par ses choix stratégiques, sur les conditions de travail des postières et postiers ainsi que sur le service rendu aux usagers.

LA CGT DENONCE LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE DE TRANSFORMATION ET DE REDUCTION DES COUTS qui met en danger le personnel. Notre organisation syndicale a de nombreuses fois, alerté La Poste à tous niveaux, dans toutes les instances et particulièrement dans les CHSCT.

La période de crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 a mis en exergue cette détérioration du service public postal. La **RECRUESCENCE DES INCIVILITES ET DES AGRESSIONS** en est une des illustrations. Régulièrement **LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS** pour lutter contre ces incivilités et pour une véritable politique de prévention primaire. La première des conditions est d'avoir du personnel en nombre suffisant, formé avec des droits et garanties de haut niveau pour mener à bien nos missions de services publics et répondre correctement aux besoins et attentes des usagers. Or aujourd'hui, quel que soit le métier ou le lieu de travail, tous payent les décisions d'austérité, cette volonté de non remplacements de postes vacants et la précarisation des emplois.

Notre courrier portera plus particulièrement sur le Réseau et notre indignation suite à l'agression d'un de nos collègues chargé de clientèle au Bureau de Poste de Rémy dans l'Oise le 02 février dernier.

Sur ce secteur, comme dans beaucoup d'autres, la mise en place de vigiles et le comblement de postes auraient pu éviter le « tabassage » en règle dont a été victime notre collègue. La DR locale a été, plusieurs fois, alertée des conditions de travail insoutenables sur ce secteur. Conditions qui ont nécessité plusieurs interventions des forces de l'ordre et des dépôts de plaintes. **Les demandes répétées par les postiers et la CGT de présence de vigiles ont toutes abouti à des « fins de non-recevoir »**, malgré ***l'obligation légale faite à l'employeur de garantir la sécurité, de protéger la santé des personnels tant physiques que mentale***

Cet événement n'est qu'un exemple (malheureusement pas isolé) du vécu de nos collègues, les premiers de corvées, sur leur lieu de travail.

LA CGT DEMANDE AUX DIFFERENTES DIRECTIONS DE PRENDRE LEURS RESPONSABILITES ET D'AGIR face à toutes ses situations et ce mal-être au travail en stoppant toutes réorganisations ou restructurations supprimant des positions de travail, en ouvrant de réelles négociations sur l'organisation du travail, sur les normes et cadences et avec une véritable politique d'emplois et de dé-précarisation.

Pour ce qui concerne l'agression de notre collègue dans l'Oise, nous attendons des mesures fortes de votre part. Nous vous alertons également sur le fait que la réduction de l'offre de services postaux, la réduction des horaires voire la fermeture définitive ou temporaire de nombreux bureaux de poste engendre de nombreuses tensions et agressions.

CELA EST LA RESULTANTE des décisions prises par la direction qui réduisent toujours plus le service public postal.

Les personnels n'ont pas à risquer leur intégrité physique et mentale, ni à payer les conséquences de vos choix. Votre responsabilité est d'assurer la sécurité des personnels.

La crise sanitaire actuelle renforce la nécessité d'un service public postal répondant aux besoins des populations. Nous comptons sur vous pour réaffirmer ces principes dans une période où de nombreux citoyens, élus de la République, postières et postiers notent un désengagement important de la Poste sur ses missions de service public renforçant ainsi les inégalités sur le territoire à un moment où au contraire il convient de renforcer les solidarités.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Fédération CGT FAPT